



Communiqué de presse du 20 août 2020

Nouvelle prime climat nationale pour le remplacement des systèmes de chauffage au mazout et au gaz par des systèmes de chauffage au bois

Avec le soutien de FSIB – Chauffage au bois Suisse, Energie Zukunft Schweiz lance une prime climat nationale pour le remplacement des systèmes de chauffage à combustibles fossiles. La prime est accordée à quiconque remplace son chauffage au mazout ou au gaz par un système de chauffage au bois respectueux du climat. Ce programme de subvention profite tout particulièrement aux systèmes de chauffage de grande dimension. La prime peut permettre, par exemple, de réduire de 70 % les coûts d'investissement dans un système de chauffage au bois pour un immeuble de 10 appartements.

La nouvelle décennie dans laquelle nous entrons marque le début de la restructuration complète de l'approvisionnement en énergie de la Suisse. Les formes d'énergie climaticides sont remplacées par d'autres, respectueuses du climat. Par rapport aux autres pays européens, la Suisse accuse un certain retard, notamment en matière de production de chaleur. Plus de la moitié des bâtiments sont encore chauffés au moyen de combustibles fossiles tels que le mazout ou le gaz naturel, et quelque 60 % des systèmes de chauffage au mazout et au gaz en fin de vie sont encore remplacés par des systèmes à combustibles fossiles. Ceci en dépit du fait que les nouveaux systèmes de chauffage à énergies renouvelables présentent de nombreux avantages.

Le bois, source d'énergie durable

Le bois est une source d'énergie domestique avec un potentiel de développement particulièrement important. Le chauffage au bois protège le climat, promeut l'économie locale et contribue à la santé des forêts. Pour donner un coup de pouce aux systèmes de chauffage au bois et promouvoir ainsi la transition énergétique, Energie Zukunft Schweiz, avec le soutien de FSIB – Chauffage au bois Suisse, lance un nouveau programme d'encouragement national pour les chauffages au bois – l'un des plus ambitieux à ce jour.

La subvention s'élève à 18 centimes par kilowattheure ou 1,80 franc par litre de mazout ou mètre cube de gaz naturel économisé, soit environ 360 francs par kilowatt de puissance pour un système de chauffage correctement dimensionné. Le programme est réglementé par l'Office fédéral de l'environnement. Les subventions proviennent de la Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO₂ KliK, le groupement sectoriel de compensation pour les carburants fossiles.

Priorité aux grandes installations

Le programme d'encouragement est destiné aux systèmes de chauffage de moyenne et grande puissance. Un immeuble de trois appartements peut déjà tirer un avantage substantiel de la « prime climat ». Le programme d'encouragement est toutefois particulièrement intéressant pour les gros systèmes, par exemple pour les bâtiments communaux, les entreprises industrielles, les grands immeubles de bureaux, les zones commerciales, les grands ensembles résidentiels et les lotissements. Dans ce domaine de puissance (supérieure à 200 kW), l'investissement dans le remplacement du chauffage peut être financé en grande partie par la prime climat du programme d'encouragement. Cela rend les systèmes de chauffage au bois modernes particulièrement intéressants pour le segment non résidentiel (bureaux, industrie, commerce).

Combler les lacunes en matière d'incitation

Les programmes d'encouragement existants comportent quelques lacunes : ils se concentrent sur les bâtiments résidentiels, mais peu sur les systèmes de chauffage des bâtiments industriels et commerciaux. Malgré leur fort potentiel d'économies de CO₂, les systèmes de grande puissance sont souvent insuffisamment – voire pas du tout – subventionnés. Les règles changent d'un canton à l'autre, les lourdeurs administratives sont souvent rédhibitoires et les subventions, généralement forfaitaires, profitent surtout aux propriétaires de petites installations.

Grâce à la généreuse prime climat du programme d'encouragement et à la convivialité de la procédure mise en place par Energie Zukunft Schweiz, cette lacune est à présent comblée. Et cela de manière harmonisée dans toute la Suisse. Grâce à ce nouveau programme d'encouragement, les systèmes de chauffage au bois de moyenne et grande puissance

constituent désormais non seulement l'option la plus respectueuse du climat, mais aussi la plus économique. Le dilemme conduisant à préférer les technologies dommageables pour le climat pour des raisons de coût est ainsi résolu.

BOX : Une procédure d'ores et déjà en vigueur

Les demandes de prime climat peuvent être déposées dès à présent – en ligne et en à peine quelques minutes. Après une décision positive, la subvention est réservée et, lors de la réalisation, versée en deux étapes. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur : www.ezs.ch/erneuerbarheizen

Energie Zukunft Schweiz

Energie Zukunft Schweiz est le moteur de la transition vers un monde 100 % renouvelable. La société active dans le développement, le conseil et la planification aide les entreprises et les particuliers, les fournisseurs d'énergie, les fonds immobiliers et les pouvoirs publics à mettre en œuvre leurs projets de transition énergétique de manière pratique et économique.

Energie Zukunft Schweiz emploie une cinquantaine de personnes à Bâle, Lausanne et Zurich.

Renseignements pour les médias :

Chef de projet Prime climat aux chauffages au bois
Nico Pfäffli, +41 61 500 18 72, nico.pfaeffli@ezs.ch

Directeur d'Energie Zukunft Schweiz AG
Aeneas Wanner, +41 61 500 18 02, aeneas.wanner@ezs.ch

Twitter : @energie_zukunft

La Fondation KliK pour la protection du climat et la compensation de CO₂
soutient les technologies et les innovations respectueuses du climat au moyen de subventions et d'expertise et contribue à compenser une partie notable du CO₂ émis en Suisse par la combustion des carburants.